



Interdiction de fumer non respectée à la discothèque Palo Alto de Megève, où s'adresser ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 19 août 2013

Bonjour,

Je suis allée à la discothèque Palo Alto de Megève, et quelle ne fut pas ma surprise de voir qu'un nombre impressionnant de clients fumait en toute impunité !

où s'adresser pour que l'établissement respecte le décret de 2006 ?

Merci

Réponse :

Si vous voulez qu'une action soit menée de manière concrète pour faire cesser cette infraction à la loi Evin dans ce type d'établissement, vous pouvez [déposer une plainte](#) au commissariat ou à la gendarmerie dont il dépend et dans le cas où cette plainte ne serait pas suivie d'effets, déposer une plainte plus officielle auprès du procureur de la République.

Mais il est tout aussi nécessaire de suggérer à tous ceux qui se sentent victimes de ces incivilités d'en faire autant.

DNF peut, à l'aide de plusieurs témoignages officiels, effectuer ces démarches en votre nom, ce qui est assez simple, ou à votre place, ce qui implique une procédure plus complexe et plus longue.

[L'adhésion](#) en grand nombre à l'association est le moyen le plus sûr de voir disparaître ces contournements de la loi.